CNCDH
COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué de presse – 4 novembre 2026

La CNCDH s'inquiète du contenu du nouveau PRADO

Le « Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine » (PRADO), présenté par le gouvernement le 6 juillet 2026, suscite l'incompréhension et l'inquiétude de la CNCDH, Rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie depuis 1990.

Dans un contexte préoccupant, des mesures sans ambition

Après les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023 et la riposte d'Israël à Gaza, les actes et propos racistes, singulièrement antisémites, ont très fortement augmenté sur le territoire français. En 2024 et 2025, le nombre de ces actes racistes et antisémites est resté très élevé et les propos racistes et xénophobes, directs ou indirects, ont conquis une sorte de légitimité médiatique et politique insupportable au regard de leur caractère haineux et délictueux.

Ce contexte exigeait donc du Gouvernement qu'il prenne la mesure de la situation et que, au-delà des déclarations incantatoires, il adopte un plan ambitieux, éclairé par l'expertise de la société civile et de la CNCDH, accompagné des financements adéquats.

Or le nouveau plan n'est assorti d'aucun budget propre, rendant son exécution incertaine. De plus, même si le plan prétend apporter des garanties nouvelles en matière de gouvernance, aucun mécanisme de redevabilité solide n'est mis en place.

La CNCDH, chargée d'évaluer la mise en œuvre du Plan

Compte tenu de l'expertise reconnue de la CNCDH sur cette politique publique essentielle à la cohésion sociale, la CNCDH regrette que ses recommandations aient été ignorées par le Gouvernement, ce qui est d'autant plus dommageable qu'elle est chargée de mener une évaluation indépendante de la mise en œuvre du Plan.

Lacunes et points d'alerte du nouveau PRADO

- Sur les contrôles d'identité discriminatoires : aucune mesure en dépit de la réalité massive de ce phénomène discriminatoire.

- Sur les mesures police-justice : très peu de mesures dans ce domaine, alors que la CNCDH recommandait notamment l'abandon de la main courante au profit systématique du dépôt de plainte face à une suspicion d'infraction raciste, antisémite ou xénophobe.

Contact Presse | Vladimir Sestovic | communication.cncdh@cncdh.fr | 06.45.18.72.87

- Sur l'antitsiganisme : le plan ne mentionne les populations roms qu'au titre de l'histoire, comme ressource pédagogique sur « l'histoire des Roms et des persécutions Tsiganes ». Aucune mesure opérationnelle actuelle ne répond aux enjeux actuels, pourtant prégnants, comme le souligne le baromètre annuel de la CNCDH : le racisme anti-Roms ou Gens du voyage est de loin le plus banalisé en France. La CNCDH demande un bilan des recherches sur l'antitsiganisme, le déploiement de moyens humains et financiers plus importants pour la stratégie 2020-2030 pour l'inclusion des Roms, ainsi qu'une politique de lutte spécifique contre ces préjugés et ces stéréotypes.

- Sur la haine antimusulmane: le plan ne mentionne qu'une fois les personnes de confession musulmane. La CNCDH relève qu'elles sont pourtant particulièrement stigmatisées en France, notamment par les personnalités politiques.

- Sur la santé : le plan ne reprend aucune des recommandations de la CNCDH sur la formation obligatoire de l'ensemble des personnels soignants aux enjeux de racisme et d'antisémitisme, sur le soutien à des études scientifiques pluridisciplinaires sur l'impact du racisme sur la santé physique et mentale, sur l'intégration de ces enjeux dans le carnet de santé des enfants.

- Sur l'éducation des jeunes et des très jeunes enfants aux enjeux du racisme : le premier axe du plan, consacré à l'École et à l'Université, ne comporte aucune mesure concernant la petite enfance et l'école élémentaire spécifiquement. La CNCDH demandait pourtant le développement de supports pédagogiques adaptés à la petite enfance, ainsi que le renforcement de la formation initiale des professionnels de la petite enfance aux processus de construction des préjugés chez les jeunes enfants.

Retrouvez les recommandations de la CNCDH pour une lutte efficace contre toutes les formes de racisme

Afin d'éclairer le débat public, la CNCDH publie les recommandations clés qu'elle avait portées auprès du Gouvernement dans le cadre de l'élaboration du nouveau PRADO. Elle entend poursuivre ce travail en nourrissant les débats à venir sur des enjeux au cœur de l'actualité et de la défense de l'État de droit.